



SYNDICAT DES CIRQUES ET COMPAGNIES DE CRÉATION

Version 1.2.0 – Janvier 2021

**Observation du dispositif « Aide à
la Création du Cirque de Création –
Ministère de la Culture – DGCA »**

Données 2007 -2020



Grâce au soutien et à la participation du

SOMMAIRE

1.	PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF	2
2.	LE TABLEAU DE BORD 2007-2020	3
3.	LES DONNEES 2007-2020	4
4.	LES AIDES SOLLICITEES ET LES AIDES OBTENUES	5
5.	BUDGETS DE PRODUCTION	5
6.	REPARTITION PAR MONTANT SOLLICITE	5
7.	REPARTITION PAR REGION DES MONTANTS	6
8.	AMELIORATION DES STATISTIQUES	7

1. PRESENTATION GENERALE DU DISPOSITIF

Le Ministère de la Culture présente le dispositif selon les termes ci-dessous, inchangés depuis 2001 - Année des Arts du Cirque.

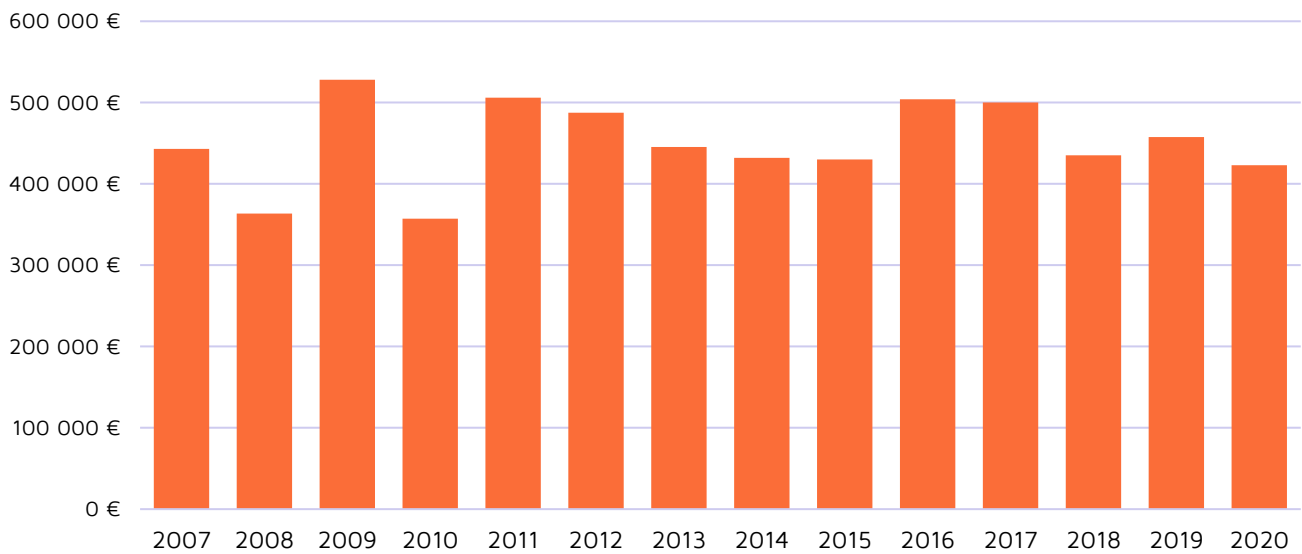
Politique du Ministère

Cette aide concerne la création de spectacles dans le secteur des arts du cirque. Les demandes sont présentées par des structures professionnelles de création, notamment des compagnies des arts du cirque, ou des producteurs délégués auxquels le(s) artiste(s) aurai(en)t délégué par contrat la responsabilité de la mise en œuvre du projet.

Un même porteur de projet (artiste ou compagnie) ne peut présenter qu'une demande d'aide par année civile. Il ne peut bénéficier d'une telle aide deux années de suite, quel que soit le projet. Il ne peut présenter une nouvelle demande d'aide pour un projet qui a déjà fait l'objet d'un avis défavorable, dans le cadre de ce dispositif, au cours des cinq années précédentes.

Cette aide peut être cumulée avec des soutiens de droit commun (aides au projet ou conventionnement en DRAC).

2. LE TABLEAU DE BORD 2007-2020



Evolution du Montant de l'Aide à la Création Cirque en DGCA

286

projets soutenus entre 2007 et 2020

22 070 €

Moyenne de l'Aide attribuée

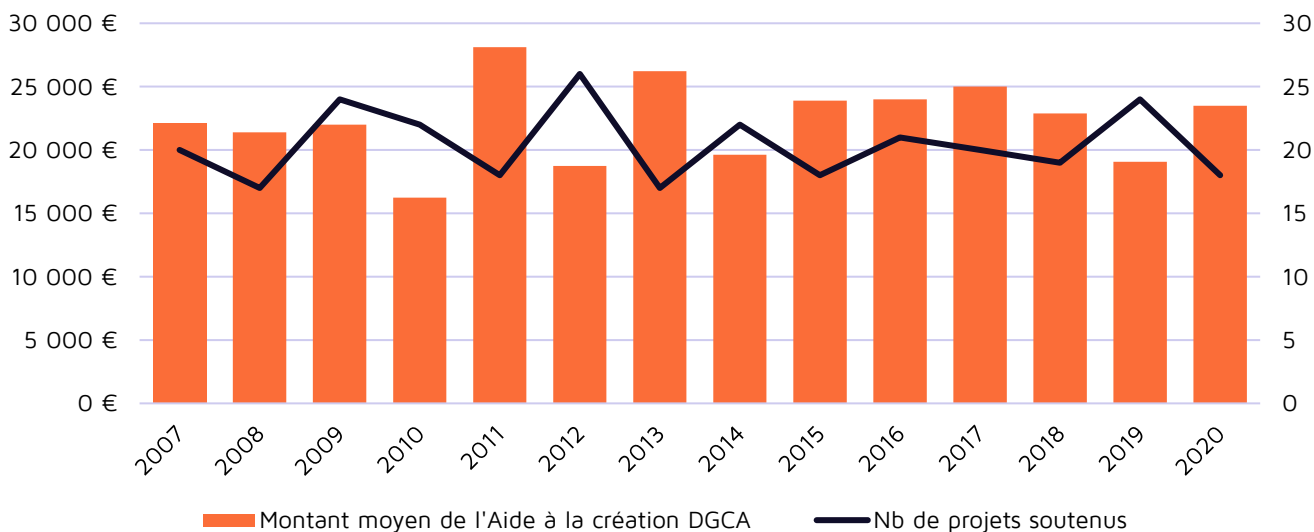
423 000 €

Montant de la ligne en 2020

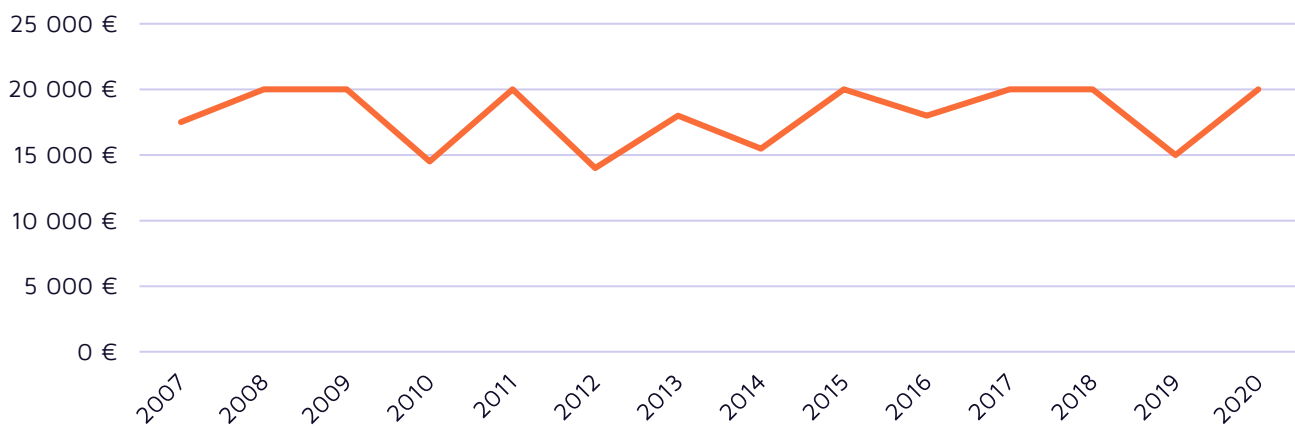
450 861 €

Montant moyen par an de la ligne « Aide à la
Création »

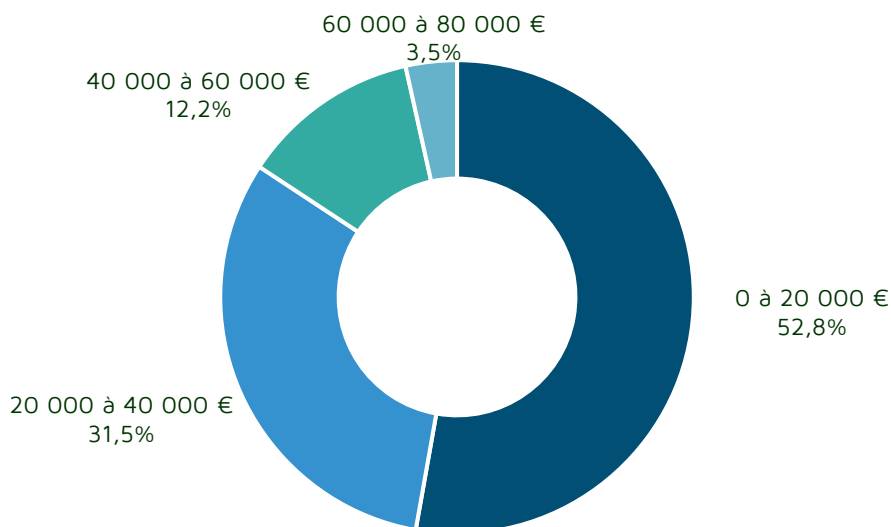
3. LES DONNEES 2007-2020



Evolution du Montant Moyen de l'Aide à la Création Cirque en DGCA

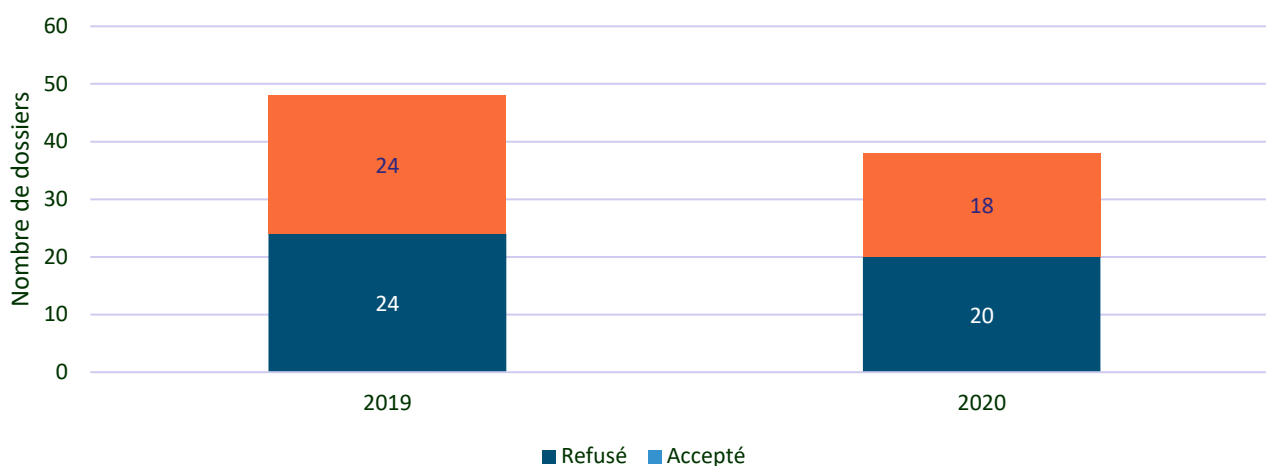


Evolution du Montant Médian de l'Aide à la Création Cirque en DGCA



Distribution en fonction du Montant attribué

4. LES AIDES SOLLICITEES ET LES AIDES OBTENUES



Nombre de dossiers acceptés et refusés par an

5. BUDGETS DE PRODUCTION

Projet soutenu	2019		2020		Ensemble	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Oui	233 964 €	177 940 €	320 618 €	202 370 €	271 102 €	187 266 €
Non	140 212 €	110 085 €	139 100 €	126 590 €	139 707 €	124 096 €
Récapitulatif	187 088 €	156 620 €	225 082 €	159 727 €	203 876 €	156 620 €

6. REPARTITION PAR MONTANT SOLLICITE

Année	Budget annoncé	Nb projets	Montant moyen obtenu	% de l'aide demandée	% moyen du budget de prod. annoncé
2019	50 000 à 100 000 €	1	10 000 €	66,67%	13,98%
	100 000 à 150 000 €	4	10 625 €	52,50%	9,28%
	150 000 à 200 000 €	12	15 000 €	66,70%	8,77%
	200 000 à 250 000 €				
	250 000 à 300 000 €	2	20 000 €	67,86%	6,91%
	300 000 à 350 000 €	1	25 000 €	67,70%	8,20%
	350 000 à 400 000 €				
	400 000 à 450 000 €				
	450 000 à 500 000 €	3	40 000 €	73,26%	8,57%
	+ de 500 000 €	1	40 000 €	66,67%	5,46%
2020	50 000 à 100 000 €	1	10 000 €	50,00%	12,21%
	100 000 à 150 000 €	4	12 500 €	70,83%	9,71%
	150 000 à 200 000 €	3	16 667 €	76,67%	8,96%
	200 000 à 250 000 €	3	21 000 €	63,33%	9,80%
	250 000 à 300 000 €	2	27 500 €	52,45%	10,94%
	300 000 à 350 000 €	2	30 000 €	75,00%	9,81%
	350 000 à 400 000 €				
	400 000 à 450 000 €				
	450 000 à 500 000 €				
	+ de 500 000 €	3	45 000 €	56,00%	5,19%

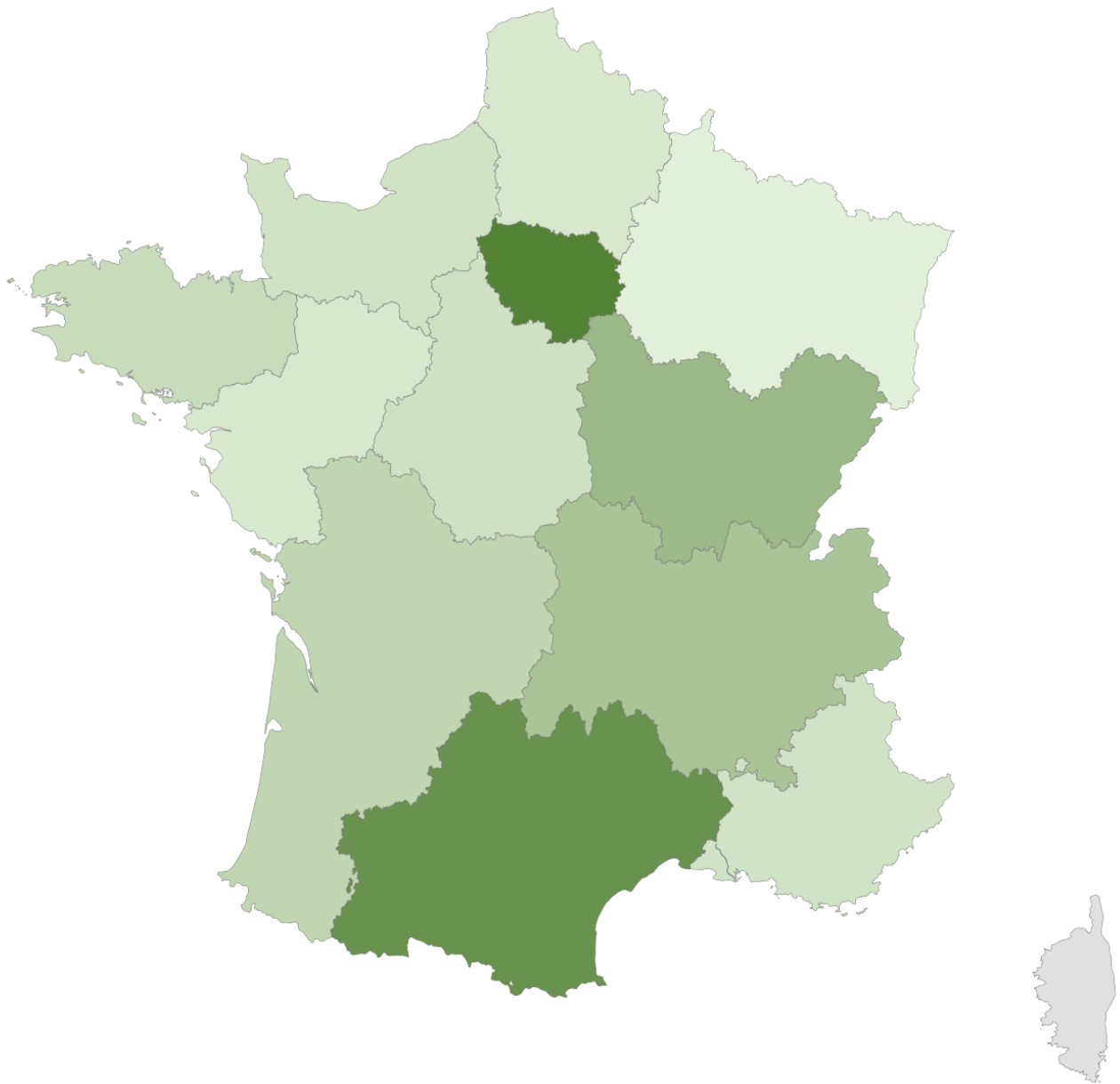
7. REPARTITION PAR REGION DES MONTANTS

Nota : seule la France métropolitaine est représentée
Les Aides en Guadeloupe représentent 15.000 € et pour La Réunion 35.000 € sur l'ensemble de la période

Montant total attribué par Région 2007-2020

Total DGCA - Aide à la création - Cirque

156 000 € 1347 040 €



8. AMELIORATION DES STATISTIQUES

Données 2001-2007

Dans l'objectif d'avoir un outil permettant de retracer l'intégralité de l'historique du dispositif, nous travaillons à recueillir les données 2001-2007.

Prise en compte de l'inflation

Afin de pouvoir comparer les aides attribuées en euros constants, nous travaillons à prendre en compte l'inflation pour le suivi des aides (pour l'exemple 10 000 € de 2007 correspondent à 11 785 € en 2020. C'est à dire que l'on a le même pouvoir d'achat en 2020 avec 11 785€ qu'en 2007 avec 10 000 €).

Les spectacles soutenus

Depuis 2019, nous connaissons le projet qui est soutenu. Nous souhaitons donc voir s'il y a un lien entre l'effectif au plateau et le montant attribué.

Nous souhaitons par ailleurs remonter sur les années antérieures pour pouvoir avoir une vision plus complète de ces liens.

A terme, nous souhaiterions pouvoir reconstruire les budgets présentés afin de voir les parts de soutiens publics, de co-financement et d'amortissement sur l'exploitation des spectacles.

Enfin, nous souhaiterions pouvoir suivre la diffusion des spectacles afin d'avoir une vision la plus fine possible de l'impact du dispositif.

Concentration des aides publiques

Enfin, nous croiserons les données avec la liste des compagnies conventionnées afin de mieux appréhender la potentielle concentration des aides publiques mais également l'impact du conventionnement pour se lancer dans des productions ambitieuses.